



# PERSONNES EN DANGER LA STRATÉGIE MONDIALE EN BREF

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**





14

14

14

YEARS

IS

ALL

ALL

PATRICIA

KOKORO

## SOMMAIRE

- 5** INTRODUCTION
- 7** COMMENT AIDER CES PERSONNES ?
- 9** DANS UN MONDE AUSSI MENAÇANT, QU'AVONS-NOUS OBTENU ?
- 12** POURQUOI CETTE STRATÉGIE MONDIALE ?
- 15** PROBLÈMES PRÉOCCUPANTS JUSTIFIANT UN TRAVAIL AVEC LES PERSONNES EN DANGER
- 21** RÉALISATION DE NOS OBJECTIFS RELATIFS AUX DROITS HUMAINS
- 25** ALLER DE L'AVANT

---

De jeunes militants d'Amnesty International manifestent devant l'ambassade du Nigeria à Londres (Royaume-Uni), en 2009 pour obtenir la libération de Patrick Okoroafor, qui avait 14 ans quand il a été arrêté au Nigeria.



# INTRODUCTION

Lorsqu'on parle de droits humains, on parle de personnes. Par conséquent, lorsque l'on viole des droits humains, ce sont des femmes, des hommes et des enfants qui souffrent, qui luttent pour la justice, qui revendiquent leurs droits et qui défendent ceux des autres. Les personnes dont les droits sont niés ou bafoués sont au cœur du travail d'Amnesty International. Par nos recherches et nos campagnes, nous mettons en lumière leur vécu et leurs combats et nous nous efforçons d'améliorer leur existence.

Qui sont ces personnes ? Ce sont des mères et des filles, des pères et des fils. Ce sont des étudiants et des paysans, des avocats et des travailleurs manuels, des enseignants et des infirmières, et bien d'autres personnes encore. Ces gens ont des parcours et des origines variées. Il peut s'agir :

- d'une prisonnière d'opinion incarcérée pour le simple fait d'avoir dit ce qu'elle pensait ;

- d'un groupe de personnes risquant d'être expulsées de leurs logements à cause d'un projet gouvernemental ;
- d'une femme violée tentant d'obtenir justice ;
- d'une famille en quête de réponse sur le sort d'un proche détenu par les autorités depuis des années.

Lorsque ces personnes s'expriment seules, elles n'arrivent pas à se faire entendre des décideurs. Amnesty International s'efforce de rassembler les personnes qui demandent justice lorsque leurs droits sont bafoués et celles qui refusent de se taire face aux inégalités et à l'injustice dont elles sont témoins, pour exiger ensemble que les gouvernements et les décideurs prennent les mesures qui s'imposent.

---

**À gauche : Un responsable local opposé au projet minier de Vedanta s'adresse aux villageois, Lanjigarh, État d'Orissa (Inde), 2008.**



Marathon des lettres organisé par Amnesty International France, Paris (France), 2011.

# COMMENT AIDER CES PERSONNES ?

Les campagnes d'Amnesty International en faveur des personnes et des groupes en danger (ci-après personnes en danger) mobilisent l'énergie de dizaines de milliers de sympathisants motivés et prêts à agir pour que des personnes, des groupes et des organisations locales connaissent de véritables changements.

Amnesty International est née en 1961 avec l'appel de Peter Benenson en faveur des prisonniers d'opinion. Depuis lors, des milliers de prisonniers d'opinion ont été libérés grâce au travail des militants et du personnel d'Amnesty International. Certaines personnes sont mondialement connues, comme Aung San Suu Kyi, dont la libération après des années de résidence surveillée a été fêtée dans le monde entier. Mais bien d'autres sont des anonymes dont la vie familiale et la vie professionnelle étaient minées par les injustices et dont les paroles et les images sont encore dans nos esprits 50 ans après la naissance d'Amnesty International.

Voici des exemples d'actions que nous menons pour aider ces personnes :

- Campagnes de lettres aux autorités ;
- Manifestations devant les ambassades ;
- Soutien aux militants et aux personnes dont les droits humains sont bafoués pour les aider à interpeler eux-mêmes les décideurs ;
- Dons destinés à l'achat d'espace publicitaire dans un quotidien local ou à l'organisation d'actions médiatiques pour maintenir la pression.

Aujourd'hui Amnesty International continue à s'occuper des prisonniers d'opinion, des victimes de la torture et des condamnés à morts, mais elle est également engagée auprès des groupes menacés par des expulsions forcées, des femmes dont le droit à la santé sexuelle et reproductive est bafoué, des familles de disparus et de bien d'autres. Nous luttons aux côtés des défenseurs des droits humains menacés ou assassinés dans de nombreux pays en raison de leur engagement en faveur de ces droits. Amnesty International interpelle également de grandes entreprises, aujourd'hui plus puissantes que certains gouvernements.



Aung San Suu Kyi, grande figure du mouvement pro-démocratique au Myanmar s'adresse à ses partisans après la levée de son assignation à résidence, Yangon (Myanmar), novembre 2010.



# DANS UN MONDE AUSSI MENAÇANT, QU'AVONS-NOUS OBTENU ?

Dans le monde entier, des menaces continuent de peser sur les droits humains. Des millions de personnes ne peuvent satisfaire leurs besoins les plus élémentaires et leurs libertés les plus fondamentales sont restreintes. Pour trop de femmes, d'hommes et d'enfants, les mesures de protection inscrites dans la Déclaration universelle des droits humains (DUDH) ne sont qu'un vain espoir.

Depuis longtemps, Amnesty International s'efforce de répondre aux divers besoins des gens dans le domaine des droits humains. Pour ce faire, elle élargit progressivement la portée de sa mission. Son travail sur les cas individuels s'est diversifié, ce qui lui permet d'englober des catégories de personnes en danger plus larges, et notamment de travailler avec des communautés, des organisations non gouvernementales (ONG) et davantage de défenseurs des droits humains. Grâce à ce travail, Amnesty International est parvenue à empêcher des

expulsions forcées et à mener des campagnes réussies en faveur de défenseurs des droits humains s'occupant de problèmes délicats, comme les droits sexuels et reproductifs.

Certaines activités comme le marathon annuel des lettres se sont beaucoup développées et intègrent de nouvelles techniques d'action : tweets, cyberactions, envois de SMS etc. En 2011, plus d'un million d'actions ciblant 14 cas ont eu lieu dans plus de 80 pays.

Il nous faut cependant renforcer nos actions et concentrer nos efforts sur notre travail avec les personnes en nous appuyant sur nos acquis, comme cela a été décidé. Or les efforts d'Amnesty International ne sauraient aboutir sans la participation active de ses membres et des militants du monde entier qui travaillent en faveur des personnes dont les droits humains risquent d'être bafoués.



Depuis que l'État les a chassées de leurs terres ancestrales, les communautés autochtones yakye axa et sawhoyamaxa du Paraguay luttent pour pouvoir y retourner. Ces gens vivent maintenant dans des conditions précaires aux abords des routes nationales. Après des consultations, Amnesty International a mené une campagne qui a amené la Cour interaméricaine des droits de l'homme

à prononcer un jugement en leur faveur. En septembre 2011, l'État, des propriétaires privés et ces communautés ont signé un accord prévoyant la restitution d'une partie de leurs terres ancestrales. « Mon principal souhait est de revenir sur notre terre et de voir mes enfants grandir loin de la route et dans de meilleures conditions », a déclaré Carlos Marecos, porte-parole de la communauté.

Jabbar Savalan est un étudiant azerbaïdjanais condamné à deux ans et demi de prison pour avoir publié un article sur Facebook. Mais il a été libéré fin décembre 2011 après moins de 11 mois d'incarcération, car le président, qui avait reçu des appels de sympathisants d'Amnesty International en faveur de la liberté d'expression, a décidé de l'amnistier.

Jabbar Savalan a déclaré :

*« Amnesty International symbolise les droits humains et la liberté, pas seulement en Azerbaïdjan, mais partout dans le monde. Je suis reconnaissant pour tous les efforts déployés par votre organisation. Je suis heureux de retrouver mes amis. Je suis heureux de pouvoir passer du temps avec eux et avec ma famille. »*



# POURQUOI CETTE STRATÉGIE MONDIALE ?

La présente stratégie définit le travail d'Amnesty International avec et pour les personnes en danger pendant les quatre dernières années du Plan stratégique intégré (PSI). Elle articule un travail concret dans le domaine des droits humains avec nos principes fondateurs et permet ainsi à l'ensemble du mouvement de mener, au bon moment, des campagnes efficaces. Elle est applicable depuis janvier 2012 et le restera jusqu'en décembre 2015.

Comme le travail relatif aux personnes en danger couvre des problèmes très divers, cette stratégie s'adresse à un large éventail de personnes au sein du mouvement. Sa mise en œuvre nécessitera la participation des membres, des responsables des bénévoles (comme les coordonnateurs Pays) et des salariés du Secrétariat international (SI), notamment de ceux qui s'occupent des personnes en danger, des campagnes, de la communication, des pays, des questions

thématiques, de l'action militante et de la collecte de fonds.

Nous avons conçu cette stratégie pour réussir à mieux à protéger, mobiliser et soutenir les personnes, les groupes et les défenseurs des droits humains du monde entier, et pour leur apporter les compétences et les moyens dont ils ont besoin pour demander justice.

---

***À droite : des militants participent au Marathon des lettres d'Amnesty International Maroc, Écrire pour les droits, 2011.***





Une mère et son enfant. Elle vient d'arriver dans un camp de déplacés des Nations unies à Dadaab, (Kenya), 2009.

# PROBLÈMES PRÉOCCUPANTS JUSTIFIANT UN TRAVAIL AVEC LES PERSONNES EN DANGER

Amnesty International a recensé des problèmes préoccupants dans certains domaines. Elle va donc axer son travail sur les personnes en danger. Les problèmes suivants sont ceux que nous voulons mettre en avant dans nos campagnes afin de produire un impact aussi fort que possible sur les droits humains. Nous savons bien que, dans de nombreux cas, les gens sont confrontés à de multiples problèmes de droits humains, et non à un problème spécifique, et que nous ne pouvons pas toujours les résoudre tous. Mais nous essaierons toujours de renforcer la capacité d'une personne ou d'un groupe à défendre eux-mêmes leurs droits.

**Liberté d'expression** Ce droit est encore menacé par des gouvernements répressifs. Par exemple, certains défenseurs des droits humains sont pris pour cible à cause des idées qu'ils expriment dans les réseaux sociaux, comme dans le cas de Jabbar Savalan (voir plus haut). Nous mènerons des actions en faveur des personnes susceptibles d'être arrêtées, torturées, détenues ou poursuivies pour diffamation

pour avoir exprimé leur opinion, leurs convictions ou défendu les droits d'autrui de manière pacifique. L'ensemble de notre travail consistera à essayer d'obtenir justice pour les personnes ayant exercé leur droit à la liberté d'expression et de ce fait prises pour cible.

**Peine de mort** Depuis des dizaines d'années, Amnesty International fait campagne pour empêcher des exécutions et promouvoir l'abolition universelle de la peine de mort. Nos campagnes sont centrées sur des hommes, des femmes et des enfants qui risquent d'être exécutés. Il nous arrive également de mettre l'accent sur des thèmes connexes comme celui de la maladie mentale. Parfois nous réussissons à éviter des exécutions, parfois nous échouons, mais le fait d'évoquer la dimension humaine de la peine de mort a indéniablement fortifié la tendance abolitionniste. Nous mènerons des campagnes dans lesquelles nous défendrons des coupables comme des innocents pour démontrer que rien ne justifie la peine de mort. Telle est notre position.

### **Pas de sécurité sans droits humains**

Nous exigerons, dans nos campagnes, des changements de politiques et de pratiques pour faire cesser les détentions illégales. Mais parallèlement, nous aiderons certains hommes et certaines femmes illégalement détenus à contester leur détention devant les tribunaux et nous interviendrons pour empêcher qu'ils soient torturés ou maltraités. Nous soutiendrons également des personnes cherchant à obtenir justice et réparation pour les atteintes à leurs droits fondamentaux commises au nom de la « lutte contre le terrorisme » et de la sécurité nationale. Par ailleurs, nous commencerons à travailler avec des victimes du terrorisme et des groupes armés.

**Justice internationale** L'objectif d'Amnesty International, dans les affaires de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, d'actes de torture, d'exécutions extrajudiciaires ou de disparitions forcées, est d'obtenir que les victimes puissent s'adresser à la justice sans discrimination et obtenir la vérité et des réparations. S'agissant de la justice internationale, il n'est pas possible de travailler directement avec l'ensemble des victimes, car elles sont innombrables. Mais Amnesty International s'appuiera sur des cas d'impunité précis, dont des cas de viols et de violence sexuelle, pour soutenir les victimes, leurs familles et les organisations demandant justice.

**Réfugiés et migrants** Le travail d'Amnesty International dans ce domaine porte essentiellement sur les réfugiés et les migrants risquant le plus d'être exploités. Étant donné le caractère sensible de ce travail, notamment lorsqu'il s'agit d'immigrés en situation irrégulière, il se peut que nous rencontrions des obstacles lorsque nous faisons campagne en faveur de personnes précises et que nous soyons obligés de dissimuler leur identité afin de ne pas multiplier les risques qu'elles courent, ou de concevoir des « cas pilotes » afin d'associer les organisations de migrants à ce travail.

**Bidonvilles et camps de fortune** Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent dans des bidonvilles et des camps de fortune. Ces personnes sont exposées à des violations systématiques de leurs droits, dont certaines sont liées à des problèmes mondiaux qui dépassent le cadre du travail sur des cas individuels et ne permettent pas de régler le problème de cette manière. Pendant sa campagne *Exigeons la dignité*, Amnesty International élargira son travail à des groupes menacés de certaines violations de leurs droits, comme les expulsions forcées. Ce travail s'inscrira dans la durée, mais comportera également des actions en cas d'expulsion imminente.





### **Santé maternelle et droits sexuels et reproductifs**

À maints égards, les femmes et les filles font l'objet de discriminations souvent combinées. Celles-ci se manifestent par le refus de laisser les femmes et les filles exercer leurs droits sexuels et reproductifs et par le nombre élevé, à l'échelle mondiale, de lésions et de décès liés à la maternité qui pourraient être évités. Amnesty International s'emploie à obtenir que les femmes et les filles puissent prendre des décisions libres et éclairées quant à leur vie sexuelle et reproductive. Nous continuerons à soutenir les défenseurs des droits humains, les responsables des groupes et autres personnes menacées en raison du

Des membres de l'association Femmes du Zimbabwe, debout ! (WOZA) accueillent le secrétaire général d'Amnesty International (Zimbabwe), 2009.

---

travail qu'ils accomplissent dans le domaine de la santé maternelle et des droits sexuels et reproductifs.

### **Contraindre les entreprises à rendre des comptes**

Les entreprises peuvent avoir un impact terrible sur les droits des gens, en particulier sur ceux des pauvres, des exclus et des personnes qui ne disposent que de moyens limités pour défendre leurs droits et protéger leurs terres, leur logement, leur

intégrité et leur bien-être et ceux de leur communauté. Par sa nature, ce travail nécessite généralement l'établissement de relations sur le long terme et peut prendre différentes formes : campagnes participatives, protection et sécurité des personnes, renforcement de leurs capacités. Par ailleurs, nous continuerons à protéger des défenseurs des droits humains et des responsables de groupes et de communautés autochtones en danger, et à renforcer leur capacité d'action pour soutenir leur travail en faveur des droits humains.

#### Abus commis au sein de l'appareil judiciaire

Amnesty International continuera d'agir contre les abus commis au sein de l'appareil judiciaire et contre les violences perpétrées par la police (du recours excessif à la force aux exécutions extrajudiciaires en passant par les violations des droits humains commises au moment de l'arrestation et pendant la détention préventive, comme les actes de torture et autres mauvais traitements). Nous nous pencherons plus particulièrement sur la manière dont l'identité d'une personne influe sur le traitement que lui réserve l'appareil judiciaire.

**Discrimination** La discrimination et les persécutions à l'encontre des femmes, des filles, des gays, des lesbiennes, des bisexuels, des transgenres, des autochtones et des personnes revendiquant une appartenance raciale, ethnique ou religieuse sévissent sous différentes formes – dans la loi, l'appareil



judiciaire, les comportements et les habitudes de la population – et ont cours dans un grand nombre de pays. Nous ferons campagne avec et pour les personnes et les groupes persécutés en raison de leur orientation sexuelle, de leur sexe, de leur race, de leur ethnie ou de leur religion.

### **Les domaines militaire, de sécurité ou de police (MSP)**

Le commerce non réglementé et irresponsable des armes, des munitions et des autres équipements militaires sèment la misère et provoquent des carnages, anéantissant la vie des gens et dévastant des populations entières dans de nombreux pays. Au cours des quatre prochaines années, notre but principal sera d'obtenir la conclusion d'un traité sur le commerce des armes (TCA) efficace et sa transposition dans la législation et les politiques nationales. Pour promouvoir l'adoption du TCA, nous travaillerons avec des personnes et des groupes dont les revendications et les témoignages légitimeront notre action et auront une influence directe sur les représentants des États ciblés.

**Conflits armés** Notre travail sur les conflits armés prend en compte la rapidité avec laquelle ils peuvent évoluer et l'instabilité des situations dans lesquelles ils se déroulent. La problématique des conflits armés recoupe celles de la liberté d'expression, de la justice pénale, de la justice internationale (par exemple lorsqu'il est question de l'équité des procès, de la répression ou de la possibilité de demander justice et des réparations pour des

actes commis pendant un conflit) et celle des droits des populations de déplacés, de réfugiés ou de migrants générées par ces conflits. Amnesty International collaborera étroitement avec des défenseurs des droits humains et s'efforcera d'obtenir la libération des prisonniers d'opinion arrêtés pendant les conflits.

Amnesty International renforcera son travail avec et pour les défenseurs des droits humains, et notamment les femmes qui les défendent, par des actions sur tous ces thèmes. Elle mènera notamment des campagnes en faveur des défenseurs des droits humains qui courent des risques en raison de leurs activités et elle les soutiendra. Et pour atteindre certains objectifs de campagnes, que celles-ci portent sur un cas individuel, un pays ou un thème, elle collaborera avec des groupes et des réseaux de défenseurs. Par ailleurs, il est possible que nous apportions un soutien préventif aux défenseurs, par exemple en les formant à la sécurité numérique. Ce soutien aux défenseurs sur le front des droits humains leur permettra de changer les vies d'un nombre encore plus grand de personnes.

Replacées dans notre programme général des droits humains, les orientations présentées dans cette stratégie sont capitales pour notre travail avec les personnes en danger et les défenseurs des droits humains.

---

**À gauche** : à Taïwan, des militants participent à une action pendant le 4<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort, Genève (Suisse), 2010.



# RÉALISATION DE NOS OBJECTIFS RELATIFS AUX DROITS HUMAINS

Pour appliquer cette stratégie de manière efficace, les systèmes, méthodes, outils, tactiques, connaissances et moyens que nous mettons en œuvre pour les personnes en danger devront être parfaitement adaptés. Ces dernières années, nous avons beaucoup amélioré l'organisation et l'efficacité de notre travail relatif aux personnes en danger. Pour mieux relever les défis que dans le passé, nous poursuivrons ces améliorations en tenant compte de notre programme relatif aux droits humains.

Nous n'atteindrons nos buts concernant les personnes en danger pour la période 2012-2015 que si nous coordonnons notre travail avec celui de toutes les sections et structures. Nous présentons ci-dessous les buts et objectifs d'Amnesty International accompagnés d'exemples concrets de ce que l'on peut faire pour les atteindre :

## But 1

Les campagnes d'Amnesty International avec et pour les personnes en danger sont plus stratégiques, mieux coordonnées et plus efficaces : ainsi nous protégeons mieux ces personnes, et elles réussissent mieux à exercer leurs droits fondamentaux.

- Élargir le portefeuille des cas individuels pour faciliter l'application des chemins critiques : Amnesty International élargit son portefeuille des cas individuels pour mener des campagnes profondément en phase avec les campagnes et les projets prioritaires inscrits dans les questions critiques, tout en conservant une certaine souplesse pour les cas individuels ne correspondant pas aux priorités.

---

**À gauche : « Faire apparaître l'invisible » : visuel sur le cas de la yéménite Fatima Hussein Badi, Berlin (Allemagne), 2011.**



### Une Action urgente par SMS.

- Mener les campagnes du mouvement selon un cadre stratégique : toutes les composantes du SI et, plus largement du mouvement, engagées dans les campagnes relatives aux personnes en danger opèrent selon un cadre stratégique présentant clairement les actions tactiques et leur calendrier. tactical and time-bound action.
- Mettre en œuvre la gestion des cas : pour gérer les cas, Amnesty International utilisera un

cadre qui lui permettra de décider si elle doit faire campagne en continu sur un cas ou à quel moment elle doit se désengager d'un cas, ce qu'elle fera de manière responsable et éthique.

- Consolider le travail avec les défenseurs des droits humains : Amnesty International améliore les outils et les techniques qu'elle utilise pour travailler avec et pour les défenseurs des droits humains.
- Améliorer les mécanismes d'intervention rapide d'Amnesty International : ces mécanismes (l'Action urgente par exemple) utilisent les nouvelles technologies de communication ce qui permet des réactions, une mobilisation et un impact plus rapides.
- Entreprenre l'évaluation de l'impact : les responsables des programmes du SI, des sections et des structures collaborent pour évaluer l'impact et définir les futures orientations du travail.

### But 2

Le travail relatif aux personnes en danger, qui est irrésistible et accessible, inspire, motive et mobilise les sympathisants et partenaires actuels et en amène de nouveaux, ce qui favorise la croissance mondiale d'Amnesty International dans différents domaines : influence, sympathisants, ressources financières et militantisme.

- Améliorer les informations que communiquent les membres et le personnel, et leur travail de campagne : l'amélioration de la coordination,

de la communication et de la collaboration renforcera l'engagement des membres et du personnel d'Amnesty International, stimulera leur créativité et les aidera à mener des campagnes efficaces sur des cas individuels.

- Améliorer la présentation des récits des personnes : nous améliorerons la façon dont nous recueillons et présentons les récits des personnes pour mieux parvenir à mobiliser différents publics et pour montrer l'apport crucial que constitue l'action des sympathisants d'Amnesty International.
- Lier la collecte de fonds au travail relatif aux personnes en danger : l'approche consistant à lier ces deux aspects de notre travail est bénéfique à l'un comme à l'autre et elle renforce la croissance et l'impact de nos campagnes.

### But 3

Le travail relatif aux personnes en danger permet à Amnesty International d'adopter plus facilement des méthodes transparentes et participatives, comme elle s'y est engagée, et cela se traduit par une expérience plus positive pour les personnes qui font l'objet de son travail ou de ses interventions.

- Gérer les relations : le soutien et les consignes garantissent une gestion excellente des relations et des comptes que rend notre organisation aux personnes en danger.
- Rendre des comptes et stimuler la participation : il faut bien faire comprendre ce que signifie



**Kasippillai Manoharan montre un drapeau signé par des délégués lors d'une action de solidarité en soutien à son fils Ragihar Manoharan, étudiant assassiné en 2006 au Sri Lanka.**

rendre des comptes dans le cadre de notre travail avec et pour les personnes et les groupes et adopter une approche participative en ce qui concerne leur travail.







## ALLER DE L'AVANT

Pour respecter son engagement à améliorer son travail avec les personnes, Amnesty International prendra les mesures suivantes :

- Elle améliorera la planification des campagnes portant sur des cas de personnes. Elle modernisera notamment ses actions urgentes et ses interventions rapides et les rendra plus stratégiques.
- Elle utilisera des outils et des techniques pour soutenir les défenseurs.
- Elle formera l'ensemble du mouvement et renforcera ses capacités pour qu'il puisse mener des campagnes plus efficaces et appliquer des pratiques plus éthiques tenant compte de la dimension du genre.
- Elle améliorera et intégrera pleinement l'évaluation de l'impact de ses actions sur les cas individuels, tant au niveau des cas qu'à celui des programmes.

---

**Une manifestation à la lueur des flambeaux dans Oslo pour célébrer l'attribution du prix Nobel de la paix au Chinois Liu Xiaobo, prisonnier d'opinion (Norvège), 2010.**



- Elle affectera davantage de moyens à la communication pour que les récits des personnes apparaissent dans toutes sortes de médias et atteignent différents publics.

- Elle continuera à investir dans son portefeuille des personnes en danger pour qu'il devienne une plateforme efficace de conservation, de communication et de coordination pour les membres menant des actions sur des personnes en danger.

Merci d'utiliser ce fascicule pour faire connaître aux membres d'Amnesty International et aux parties concernées dans votre pays nos plans sur le travail relatif aux

**Des délégués d'Amnesty International participant à la conférence des coordonnateurs chargés des personnes en danger, Paris (France), 2010.**

---

personnes en danger. Le travail sur les cas individuels est un élément clé des campagnes d'Amnesty International. Cette stratégie orientera donc notre travail des prochaines années.

**Pour toute question sur la Stratégie mondiale relative aux personnes en danger, merci d'écrire à [individuals@amnesty.org](mailto:individuals@amnesty.org).**



OCTOBER  
10th DAY against  
DEATH PENALTY  
Human Rights Commission  
of Pakistan  
Special Task Force Hyderabad

10 OCTOBER  
10  
HRCPI

HRCPI  
NO  
DEATH  
PENALTY

Des militantes manifestent contre la peine de mort la veille de la Journée mondiale contre la peine de mort, Hyderabad (Pakistan), 2010.

Amnesty International  
International Secretariat  
Peter Benenson House  
1 Easton Street  
London WC1X 0DW  
Royaume-Uni

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

Index : ACT 60/001/2012  
Février 2012

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



---

*Photo de couverture* : lettres contre la peine de mort,  
en soutien à Chiou Ho-shun, condamné à mort à  
Taiwan en 1989. Chiou Ho-shun est détenu depuis  
23 ans : dans l'histoire de la justice taïwanaise,  
aucune autre procédure pénale n'a été aussi longue.

© LIN Hsin-Yi/TAEPD